

COMPTE RENDU du Conseil d'Administration du 17 octobre 2018

Présents: M.Cl. Boué, Fr. Danet, J. Désert, J.M. Espinasse, Y. Pourchau, R.

Rolland, G. Rousseau, J.M. Thomas.

Excusé: J. Houlès.

Ce C.A a été convoqué à la demande de Gilles Rousseau pour régler la question de l'utilisation de la méthode « Dugil » pour l'enseignement du bridge ainsi que dans les tournois du club. Il est également nécessaire de clarifier les horaires de travail de la femme de ménage.

Á propos de la méthode « Dugil »

Gilles Rousseau prend la parole pour rappeler sa demande : organiser dans le cadre du club un atelier de bridge « loisir » avec la méthode Dugil. Il justifie sa proposition par la complexité de l'apprentissage traditionnel qui rebuterait les nouveaux joueurs et les ferait renoncer au bout de quelques semaines. Il a pris -de lui-même- l'initiative de contacter les responsables de la FFB pour leur soumettre sa requête. Il met en cause la qualité de l'enseignement proposé dans le cadre de l'école de bridge du club, qui serait le système d'enseignement français (SEF) alors qu'il est demandé de ne pas le proposer tel quel aux débutants. Il dénonce également le manque de réactivité du C.A auquel il a fait part de ses projets avant les vacances d'été.

Un vif débat s'engage notamment avec le trésorier, Robert Rolland, qui avait été chargé, au nom du président, de questionner le Comité des Pyrénées sur l'enseignement de la méthode Dugil. Il pose sa question le 30 août et reçoit une réponse le 4 septembre de l'animatrice pédagogique régionale, Corinne Faivre : « La FFB ne reconnaît pas d'autres méthodes que celle du *Bridge Français*. Si le joueur veut donner des cours à partir d'une méthode différente, il ne peut pas le faire dans le cadre du club. Rien ne l'empêche de le faire dans un cadre privé ».

Cette réponse a été communiquée oralement à Gilles Rousseau lors de l'Assemblée Générale du 5 septembre. Dans les semaines qui suivent il entame une correspondance avec trois interlocuteurs de la FFB : Jean-François Chevalier, Christine Francin et Jean-Pierre Desmoulins, directeur de l'Université du Bridge. Deux points essentiels : la méthode d'enseignement, la méthode de jeu.

Pour la méthode d'enseignement, il est rappelé que « le SEF ne doit surtout pas être enseigné aux débutants et qu'il n'a rien à voir avec le système fédéral d'initiation ». Contrairement à ce que laisse croire Gilles Rousseau, les initiateurs du club ont utilisé, la première année, le manuel d'enseignement du bridge au collège. Ce n'est que dans la deuxième année que les principales conventions du SEF ont été proposées... Par ailleurs, il est explicitement affirmé (mail du 2 octobre de J.Fr Chevalier) qu'il « est absolument interdit d'enseigner votre méthode (Dugil) dans un club affilié à la FFB ».

Pour la méthode de jeu, J.Fr. Chevalier écrit le lendemain 3 octobre : « Je vous confirme que cette méthode qui ne précise aucune distribution et empêche ainsi les adversaires de se défendre est totalement interdite à presque tous les niveaux en France ».

Les membres du C.A (à l'unanimité moins Gilles Rousseau) décident de s'en tenir aux préconisations du Comité des Pyrénées et de la FFB. Gilles Rousseau quitte alors la séance.

Les horaires de travail de la femme de ménage.

Sa plage horaire d'intervention avait été déplacée au printemps à la demande de Gilles Rousseau du jeudi au vendredi. Mais le vendredi la salle est à la disposition de la O.L.A et sous sa responsabilité. Cela posait en effet un problème de responsabilité en cas d'accident du travail. Elle est donc intervenue récemment le samedi matin mais il n'est pas possible de modifier ainsi continuellement ses heures d'intervention... Nous rétablissons au jeudi aprèsmidi sa plage horaire de nettoyage du local. Il est par la même occasion rappelé que seuls le président et le trésorier sont habilités à donner des consignes à la femme de ménage.

Question de sécurité.

La commission de sécurité, lors de son inspection du local, nous avait fait supprimer les tables de jeu situées devant l'issue de secours (baie vitrée la plus proche du local informatique). Or nous avons constaté depuis peu qu'un groupe d'activité de la O.L.A y a positionné des tables. Nous les avons donc déplacées devant une autre baie vitrée au centre de la salle, dont la verrière ne s'ouvre pas. Du coup, les tables de jeu ont été redisposées en file au centre du local.

Fin de séance vers 19h 15